

Clic Actu : Tout sur Facebook

MOBICLIC N°141 – Mars 2012

Sarah, Mathilde, Esther, Samy, Maxime, Dorian et Édouard se connaissent depuis qu'ils sont tout petits ! Ils habitent le même quartier, et leur QG pour s'amuser, c'est le parc King, juste à côté de chez eux.

Le parc est laissé à l'abandon, mais la bande d'amis s'en fiche. C'est un peu son coin secret, où personne ne vient l'embêter.

Mais tout a changé il y a plusieurs mois. Une usine a été construite juste à côté du parc. Depuis, d'étranges liquides toxiques sont déversés dans le cours d'eau qui longe le parc, et des déchets s'amoncellent parmi la végétation.

La bande de copains n'a pas l'intention de se laisser faire. Pour faire pression sur l'usine et la mairie de sa ville, elle a créé un groupe : le SPK, ce qui signifie "Sauver le parc King". Et pour alerter un maximum de monde sur ce qui se passe, elle a aussi créé une page Facebook !

Malheureusement, les sept copains viennent de découvrir que leur page Facebook a été piratée. Rejoignons-les pour comprendre ce qui se passe.

Sarah :

On s'est fait pirater notre compte Facebook ! Mais comment ils ont pu faire ça ? C'est de la folie...

Mathilde :

J'hallucine ! C'est quelqu'un de l'usine, tu crois ?

Sarah :

Ché pas, mais va falloir réagir vite !

Dorian :

C'est un cauchemar ! Ils ont recouvert notre mur d'insultes, et ils envoient des messages méga-vulgaires en se faisant passer pour nous.

Maxime :

Faut pas paniquer, il doit bien y avoir un moyen de reprendre le contrôle de notre page ! Sarah et Mathilde, vous avez qu'à essayer de voir ce que vous trouvez sur Internet avec cet ordi. Esther et moi, on prend les portables, Dorian, la tablette, et toi, Édouard, utilise ton téléphone pour voir si tu trouves des infos. Samy, tu veux bien continuer à peindre les affiches ? De toute façon, faut qu'on les finisse cette semaine.

Samy :

Ça marche ! À l'attaque !

Tu veux en savoir plus sur la page Facebook du groupe SPK ? Tu veux aider les sept copains à reprendre le contrôle de leur page ? Clique sur chacun d'eux pour dialoguer et chercher, avec eux, une solution ! C'est à toi !

1 - Les pages publiques sur Facebook

Sarah :

Salut ! Moi, c'est Sarah, et à côté de moi, c'est Mathilde ! On est dégoûtées que notre page ait été piratée ! Ça craint ! Notre page, elle est publique, tout le monde peut la voir, même ceux qui ne sont pas inscrits sur Facebook ! Alors, il faut vite qu'on supprime toutes les horreurs que les pirates ont écrites dessus.

Ben oui, sur Facebook, il n'y a pas que des pages personnelles, il y a aussi beaucoup de pages publiques, comme celles de grandes marques, d'associations, de groupes de musique ou encore de partis politiques.

Ces pages proposent au public des infos mises à jour très souvent. Quand on a soi-même un compte Facebook, on peut même s'abonner à ces pages. Tu sais comment ? Allez, devine !

Bien vu ! Eh oui, il suffit de cliquer sur le bouton "J'aime".

À partir de ce moment-là, la marque, la personnalité ou l'association que l'on a décidé de suivre en cliquant sur "J'aime" devient comme l'un de nos amis sur Facebook.

Chaque fois que la marque, la personnalité ou l'asso met à jour sa page avec des news, celles-ci s'affichent aussi dans notre fil d'actualités personnel, comme ici les dernières photos des Nikeboks Light Air 3, au milieu des nouvelles de nos amis.

Mathilde :

Le fil d'actualités, c'est la première chose qu'on voit quand on se connecte à Facebook. Comme ça, en un clin d'oeil, on a des nouvelles de tous ses amis et de toutes les pages publiques auxquelles on est abonné.

Pour notre asso, SPK, c'est super ! Aujourd'hui, on est suivis par 5 000 personnes ! Ça veut dire que dès qu'on donne des nouvelles, 5 000 personnes les voient automatiquement s'afficher dans leur fil d'actualités, sur leur page Facebook.

Sarah :

L'usine contre laquelle on se bat n'aime pas du tout ça, et la mairie de notre ville non plus. Ça fait une sacrée pression ! On attend d'avoir 10 000 fans pour demander à toutes les personnes qui nous suivent de venir manifester avec nous devant la mairie ! Pour nous, Facebook est un super-outil de communication. Enfin, sauf quand on est piraté !

Mathilde :

Par contre, faut que tu saches un truc : dès que tu t'abonnes à une page, la marque ou l'asso qu'il y a derrière peut accéder à tes infos persos ! Ça fait réfléchir, pas vrai ? Elle informe aussi tous tes amis que tu as choisi de t'abonner à son actu. Et elle peut même utiliser ta photo et ton nom pour faire de la pub sur sa page ! À utiliser avec précaution, du coup !

2 - Comment créer un compte Facebook ?

Esther :

Je n'sais pas ce qui s'est passé ! Ça m'angoisse, tout ça. J'y connais pas grand-chose en informatique, moi, et je sais pas comment on va pouvoir réparer notre page...

En fait, c'est moi qui ai ouvert notre compte Facebook. Ça, je sais faire ! De toute façon, on n'avait pas le choix, je suis la plus âgée de la bande. Oui, parce qu'il y a un âge minimum pour pouvoir s'inscrire sur Facebook. Tu sais lequel ?

Tu as raison, il faut bien avoir 13 ans au minimum pour pouvoir s'inscrire sur Facebook !

L'inscription, c'est tout simple. Il faut juste aller sur le site de Facebook, à l'adresse www.facebook.com, et remplir les cases, avant de cliquer sur le bouton "Inscription".

Mais attention, n'oublie pas que les infos que tu donnes à Facebook dès ton inscription vont être accessibles à toutes les personnes que tu croieras sur le site. C'est un peu comme si tu te promenais en ville avec un tee-shirt sur lequel il y a marqué ton nom, ton prénom, ton âge et ton adresse e-mail ! L'angoisse...

Alors, si tu as plus de 13 ans et que tu as envie de t'inscrire, tu peux faire comme moi et choisir un pseudo. T'es pas obligé(e) de donner ton vrai nom et ton vrai prénom : c'est pas la police, c'est juste Facebook ! Moi, sur Facebook, je suis Missy Esthy ! Et seuls mes vrais amis savent que Missy Esthy, c'est moi, Esther !

Pareil pour ton mail ! Ne donne pas ton adresse e-mail officielle. Il y a plein de sites sur lesquels tu peux te créer un e-mail perso avec un pseudo. Comme ça, tu pourras utiliser ce second e-mail pour les jeux en ligne ou les réseaux sociaux, et personne ne pourra t'embêter sur ton véritable e-mail !

Pour le mot de passe, la règle d'or, c'est : "béton armé" ! Oublie carrément de mettre ton surnom ou ta date de naissance si tu ne veux pas que ton compte soit piraté. Choisis plutôt un mot de passe que personne ne pourra deviner. Mélange les lettres et les chiffres, en utilisant au moins six caractères !

Ensuite, Facebook te propose de retrouver tous tes amis en scannant ton carnet d'adresses... Et puis quoi encore ! Il veut aussi les clés de ma porte d'entrée ? Passe ton chemin en cliquant sur "Ignorer cette étape". Pas question de laisser Facebook récupérer l'adresse e-mail de tous tes proches ! Tu chercheras tes amis tout seul, plus tard, grâce au moteur de recherche Facebook. C'est super simple !

L'étape suivante permet d'inscrire le nom de son lycée, de sa fac ou de son employeur. Tu peux inscrire le nom de ton lycée, mais, avant, faut que tu saches un truc : toutes les personnes de ton lycée qui sont inscrites sur Facebook pourront voir que tu as créé un compte. Alors, c'est peut-être pas utile non plus... Un peu de discrétion ! Si tu ne veux pas, clique sur "Ignorer".

Il est temps d'ajouter ta photo. Attention, il est totalement interdit de mettre celle de quelqu'un d'autre ou d'une oeuvre, comme un tableau ! C'est puni par la loi. Mais t'es pas non plus obligé(e) de mettre la tienne si tu ne veux pas que la terre entière voie ton portrait ! Tu peux mettre la dernière photo que t'as prise d'un paysage, d'un objet, de ton chat... ou, ché pas, un dessin, un symbole... Tu peux aussi ne rien mettre en cliquant sur "Ignorer".

Voilà ! N'oublie pas, si tu crées un jour un profil Facebook, donne le minimum d'infos persos, voire aucune. Facebook se sert de tes infos persos et les vend à des publicitaires. Ce n'est pas un site qui garde les secrets, alors ne lui en confie pas ! Tout ce que tu y mets, dès ton inscription, peut être vu par beaucoup, beaucoup, beaucoup de monde et être vendu. Alors, placarde des Post-it sur ton écran d'ordi avec écrit dessus en gros : "Mission : discrétion !"

3 - Les dangers de Facebook

Samy :

Moi, Facebook, c'est pas mon truc ! Je préfère peindre les affiches qu'on utilisera pour la manif ! J'avais prévenu les copains qu'on risquait d'avoir des problèmes... Mais bon, pour notre asso, c'est quand même bien... En tout cas, pas question d'avoir un compte perso !

Le truc, avec Facebook, c'est qu'au début on pense s'adresser qu'aux copains, à ses vrais copains. Sauf qu'on commence à accepter tout le monde comme "ami". Enfin, c'est Facebook qui appelle ça des "amis"... En fait, c'est plus des contacts.

Tiens, devine combien d'"amis" on a, nous, les collégiens, en moyenne ? Enfin, ceux qui sont inscrits sur Facebook...

Ouais, c'est ça, 190 !

Du coup, très vite, on se retrouve avec presque 200 amis. Mais on ne s'en rend pas trop compte, alors on continue de raconter sa vie, et plus de 200 personnes suivent ce qu'on raconte !

C'est un peu comme si tu prenais un micro et que tu te mettais à confier tes secrets dans la cour de récré. Tu vois le truc ?

Et encore, ça, c'est dans le meilleur des cas, quand tu as réglé tes paramètres de confidentialité pour que seuls tes amis voient ce que tu écris. Parce que, si tu n'as pas fait ça, c'est tout le monde qui peut le voir. Tout le monde, ça veut dire n'importe qui sur Internet : tes profs, ta nounou, tonton Bébert, la voisine que tu détestes, ton boulanger, des millions d'inconnus... la terre entière, en fait ! J'en ai la chair de poule...

Tu vois, dans la réalité, quand on blague, quand on dit des bêtises ou quand on confie un secret, on fait attention à qui se trouve en face de nous ! Sur Facebook, c'est plus dur de savoir qui va nous lire !

Et puis, dans la réalité, on peut se dire que les choses finissent par s'oublier, mais quand on écrit sur Facebook, elles restent, Facebook n'oublie pas. Moi, ça ne me plaît pas, ça !

Dans notre collège, il y a une fille qui a été prise pour cible sur Facebook. Ça aussi, ça arrive ! Tout le monde s'est mis à commenter une photo d'elle pas sympa et, très vite, c'est devenu hyper-méchant. C'est pas courageux, et ça peut détruire quelqu'un.

On est devant son ordi, on n'a pas l'impression que tout ce qu'on écrit peut être lu par tout le monde. Mais c'est pourtant le cas ! Alors, la moindre méchanceté peut dégénérer. On n'le sait pas, mais c'est interdit par la loi d'insulter quelqu'un en public, c'est très grave.

C'est comme les photos ! Moi, j'ai pas envie que la terre entière voie des photos de moi... C'est personnel ! Mais mes copains ne font pas attention : ils mettent des photos de notre dernière sortie de classe, alors que je suis dessus. C'est nul ! Ils le savent pas, mais ça aussi, c'est interdit par la loi. On n'a pas le droit de mettre sur Internet des photos d'autres personnes sans leur accord.

Bon, bref ! Moi, Facebook, je suis contre, c'est trop dangereux. C'est comme autoriser

tout le monde, même des inconnus, à entrer quand ils veulent dans ma chambre. Même pas en rêve !

4 - Les avantages de Facebook

Maxime :

Hey ! Je suis Maxime, c'est cool que tu passes un peu de temps avec nous. Peut-être qu'on va trouver une solution ensemble pour ce piratage ! Pour le moment, ché pas trop quoi faire.

Dans la bande, c'est moi le plus fan de Facebook, et il me tarde trop d'avoir mon profil. Pour le moment, je peux pas, je suis trop jeune, mais dans un an, quand j'aurai 13 ans, je pourrai !

Pour moi, Facebook, c'est le meilleur moyen de rester en contact tout le temps avec ses amis et sa famille. Tu sais comment on fait pour suivre les gens qu'on aime sur Facebook ?

C'est ça, on devient "amis".

Et pour ça, c'est facile : on recherche la personne sur Facebook, puis on clique sur le bouton "Ajouter" pour lui envoyer une demande. Si la personne accepte l'invitation, elle apparaît dans notre liste d'amis.

Ça fait un peu bizarre, le mot "ami", parce qu'on peut envoyer des invitations à notre famille aussi... à plein de monde, en fait. Mais, sur Facebook, c'est comme ça. Un contact, c'est un "ami", même si dans la vie on n'est pas copains !

Ton espace personnel sur Facebook s'appelle le "Mur". Chaque membre a son propre mur. C'est un peu comme une ardoise, si tu veux, sur laquelle tu peux écrire tout ce que tu fais, décrire ton humeur du jour, ou encore publier tes photos et tes vidéos !

Dès que tu ajoutes quelque chose sur ton mur, tes amis sont avertis dans leur fil d'actualités. Ils voient ce que tu as ajouté. Ils peuvent alors venir sur ton mur et écrire un commentaire, dire s'ils aiment ce que tu as marqué ou la photo que tu as publiée.

Avec le petit ascenseur sur le côté, tes amis peuvent faire défiler ton mur pour voir tout ce qui a été marqué dessus depuis que tu es inscrit sur Facebook ! C'est génial pour connaître toutes les activités de ses proches !

Bien sûr, tu peux aussi chatter avec tes potes grâce à l'outil "chat" ou leur envoyer des e-mails grâce à ta messagerie personnelle Facebook, présente sur le site.

Ah ouais ! Sur Facebook, il y a aussi des groupes ! Tout le monde peut créer un groupe, sur le sujet qu'il veut : fan de machin, collectionneur de trucs, allergique à chose... Et tous ceux qui se reconnaissent dedans s'y inscrivent et postent des messages. C'est souvent délirant !

Mais moi, ce que je préfère sur Facebook, c'est jouer ! Il y a plein de jeux qu'on peut installer. Bon, bien sûr, les créateurs récupèrent toutes tes infos personnelles et la liste de tes amis, pour les contacter. Eh oui, les jeux sont gratuits, alors c'est un peu la contrepartie !

Bon, c'est pas tout, mais faut que je cherche une soluce pour le piratage, moi. Allez, au boulot !

5 - Que faire en cas de problème ?

Dorian :

Hello ! Je m'appelle Dorian. Ça me met la pression, ce piratage, je suis un peu flippé. Tu crois qu'il faut faire quoi en premier, toi ?

Bon, c'est sûr que la manière forte peut marcher : porter plainte au commissariat et prendre un avocat pour aller devant les tribunaux. Mais bon, c'est un peu l'artillerie lourde. Peut-être que, dans un premier temps, on peut alerter Facebook ? Ça pourrait suffire !

Je suis d'accord, on va alerter Facebook !

Dans l'aide du site, on peut cliquer sur "Signaler des abus ou des infractions aux règlements". On y trouve toutes les solutions à ce type de problème.

Déjà, tu vois, ils nous disent comment signaler les insultes qui ont été écrites sur notre mur. Une flèche vers le bas apparaît à droite des messages, quand on passe la souris dessus. On clique alors, et un menu déroulant s'affiche, avec les options "Supprimer la publication" et "Signaler comme indésirable".

Mais ce n'est pas le seul problème qu'on a, nous. Comme ils ont piraté notre compte, les pirates ont écrit des messages en notre nom. Pour les effacer, il suffit de passer la souris dessus et de cliquer sur la croix qui apparaît. Comme ça, c'est oublié !

Les pirates ont aussi publié des photos sur notre mur en nous taguant. Ça veut dire qu'ils ont ajouté un repère sur la photo qui dit que nous sommes dessus. Dans ce cas, on peut supprimer le tag et la photo en cliquant sur la photo et puis sur "Signaler/retirer l'identification". Quand c'est fait, on clique sur "Supprimer" pour faire disparaître la photo.

On a aussi reçu plein d'e-mails avec des menaces et des insultes. Dans l'aide, ils expliquent qu'il faut ouvrir l'e-mail puis cliquer sur "Actions", en haut à droite du message. Là, un menu déroulant s'ouvre, et on peut cliquer sur "Signaler comme indésirable".

Si c'est toujours la même personne qui nous envoie des messages injurieux, on peut aussi la bloquer pour l'empêcher définitivement d'entrer en contact avec nous. Il suffit d'aller sur son profil Facebook et, en bas à gauche, de cliquer sur "Signaler/bloquer".

Bref, quel que soit le problème, on trouve dans l'aide un moyen de se sortir du pétrin et d'agir contre ceux qui ont un comportement violent, haineux ou injurieux.

Toute façon, il ne faut pas oublier qu'Internet est un lieu comme un autre, c'est pas un espace sans foi ni loi. C'est comme dans la réalité, en fait : on n peut pas y faire n'importe quoi sans courir le risque de graves conséquences ! Quelqu'un qui est attaqué sur Internet peut porter plainte, et les personnes qui se comportent mal peuvent être condamnées ! La loi nous protège aussi sur Internet !

Bon, ben, maintenant, on sait un peu mieux comment se défendre ! Je vais continuer à explorer l'aide.

6 - La confidentialité sur Facebook

Édouard :

Salut ! Je m'appelle Édouard. Carrément incroyable, cette histoire de piratage ! On aurait dû faire plus attention à nos paramètres de confidentialité... On n'a rien réglé, nous ! Tu sais ce que c'est, toi, les paramètres de confidentialité ?

Euh, non, pas vraiment... Les paramètres de confidentialité te permettent d'indiquer qui peut voir ta page Facebook, qui peut publier du contenu dessus et qui a accès à tes infos.

Oui, c'est ça ! Les paramètres de confidentialité te permettent d'indiquer qui peut voir ta page Facebook, qui peut publier du contenu dessus et qui a accès à tes infos.

En haut à droite de la page Facebook, il y a une petite flèche dirigée vers le bas. Quand on clique dessus, elle ouvre un menu, dans lequel il faut choisir "Paramètres de confidentialité".

C'est le premier truc à faire quand on crée un compte Facebook. C'est super-important, parce que, par défaut, c'est réglé sur "Public", ce qui veut dire que tout le monde, la terre entière quoi, a accès à toutes nos infos ! Le flip total...

Alors, quand on entre dans les paramètres de confidentialité, la première étape, c'est de choisir "Public", "Amis" ou "Personnalisé" en haut. Le mieux, c'est de cliquer sur "Personnalisé" pour choisir ce qui nous va le mieux, en détail. Mais si on n'a pas le temps, on clique sur "Amis" : ça veut dire que seuls les amis qu'on accepte sur Facebook peuvent voir nos infos.

Ensuite, on peut choisir les réglages de prise de contact. Ça va nous permettre d'indiquer qui peut nous contacter, c'est pratique ! Il suffit de cliquer sur "Modifier les paramètres".

Là, on répond aux questions en choisissant chaque fois si c'est "Tout le monde", nos "Amis et leurs amis" ou seulement nos "Amis". Par exemple, on nous demande : "Qui peut publier sur votre mur ?" Si on répond : "Tout le monde", on risque d'avoir de mauvaises surprises. C'est plus sûr de choisir les "Amis" seulement.

On peut aussi définir la façon dont les autres peuvent nous identifier sur une photo, contrôler quelle application installée peut utiliser nos données personnelles ou quelle personne on veut bloquer. Bref, on peut personnaliser tous les paramètres pour ne pas courir de risque.

Si on avait réglé ça, on aurait eu beaucoup moins de problèmes ! Je vais modifier nos paramètres pour que ça ne se reproduise plus, en tout cas. À plus tard !

Fin

Sarah :

Alors, bilan des opérations ! Quelqu'un a trouvé quelque chose ?

Esther :

Moi, rien, désolée !

Dorian :

Moi, si, j'ai trouvé des astuces dans l'aide. J'ai supprimé les messages de notre mur, j'ai supprimé les photos, et j'ai alerté Facebook. J'ai aussi bloqué ceux qui nous ont fait ça. Ils sont trois, avec des noms bizarres, et j'ai signalé à Facebook qu'ils envoyaient des messages d'insulte. Facebook va enquêter, et leurs comptes risquent d'être fermés.

Samy :

Bien fait !

Edouard :

Moi, je suis allé dans nos paramètres de confidentialité pour les régler. C'était n'importe quoi ! Maintenant, on est mieux protégés. Ça ne devrait plus nous arriver !

Maxime :

Cool ! Bon, j'ai faim, moi ! Ça m'a creusé, tout ça ! J'ai des cookies. Quelqu'un en veut ?

La bande de copains, tous en chœur :

Moi !

Après toutes ces péripéties, le groupe SPK a attendu d'avoir 10 000 fans pour organiser une manifestation devant la mairie avec les jolies pancartes peintes par Samy.

Et ça a marché ! L'usine n'a pas été fermée, mais elle a été obligée de se mettre aux normes pour protéger l'environnement.

Quant aux sept copains, ils continuent de se retrouver dans leur parc, un parc tout beau tout propre ! Une sacrée victoire !